

Soutien d'Armateurs de France à l'Institut maritime de prévention

COMMUNIQUE DE PRESSE

A PARIS, 26 OCTOBRE 2017

L'Institut maritime de prévention ([IMP](#)) est le pilier de la prévention des risques dans le secteur maritime. Il assure la diffusion des bonnes pratiques auprès des marins et demeure le principal levier d'action des armateurs pour la mise en place des politiques de prévention, tant au niveau des entreprises, qu'au niveau de la branche des navigants. Elaboration du document unique de prévention des risques, formations relatives à la sécurité et aux conditions de travail sont autant d'actions que les armateurs peuvent mener à bien encore plus aisément grâce à l'expertise de l'Institut maritime de prévention.

Malgré son rôle central en faveur de la sécurité des marins – profession particulièrement exposée, l'Institut maritime de prévention est menacé, avec une remise en question de la contribution de l'Etat à son bon fonctionnement.

Pour Hervé THOMAS, Délégué général d'Armateurs de France : « Le maintien de l'Institut maritime de prévention est indispensable à notre profession pour se doter d'un panel d'outils propres sur la Qualité de vie au travail. Armateurs de France s'est engagé auprès des organisations syndicales à travailler à leurs côtés sur ce sujet en 2018. Nous demandons à l'Etat de respecter ses engagements et de ne pas freiner les actions actuellement menées. Celles-ci trouvent un fort écho chez les armateurs et répondent à un réel enjeu de santé et de qualité de vie au travail ».

Contact presse :

Pasquine ALBERTINI

p-albertini@armateursdefrance.org

01.53.89.52.42/06.24.35.45.43